



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1982 DU 15 DÉCEMBRE 2024

Le Chef de l'État a pris part aux travaux du 66^e Sommet ordinaire de la CEDEAO, à Abuja

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a pris part, ce dimanche 15 décembre 2024, à Abuja (Nigeria), aux travaux du 66^e Sommet ordinaire de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la situation politique, sécuritaire et économique dans la sous-région.

Dans son intervention à la cérémonie d'ouverture, le Président de la République Fédérale du Nigeria, S.E.M. Ahmed Bola TINUBU, par ailleurs, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, a rappelé les objectifs de notre Organisation, à savoir la promotion de l'intégration économique, de la paix et de la sécurité dans notre espace communautaire par la coopération et la solidarité.

Il a, ensuite, évoqué les défis qui se posent à notre sous-région, notamment la prolifération de l'extrémisme violent et du terrorisme ainsi que les problèmes d'instabilité auxquels certains pays sont confrontés.

Toutefois, face à ces enjeux, il a exhorté ses homologues à travailler ensemble et à mutualiser leurs efforts pour parvenir à des solutions qui favoriseront une paix et une stabilité durables ainsi que le développement économique de notre sous-région.

Le Président Ahmed Bola TINUBU a, par ailleurs, rendu un vibrant hommage au Président Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO et au peuple ghanéen pour leur modèle démocratique matérialisé par le bon déroulement des dernières élections présidentielles et législatives et une alternance politique pacifique.

Au terme de la cérémonie d'ouverture, les Chefs d'État et de Gouvernement se sont retrouvés pour une session à huis clos.

Dans le Communiqué final qui a sanctionné les travaux, le Sommet a pris note de la notification du Mali, du Burkina Faso et du Niger de ne plus faire partie de la CEDEAO. Cette sortie sera effective à compter du 29 janvier 2025.

Les Chefs d'État et de Gouvernement ont, en outre, décidé d'une période de transition de six mois (29 janvier 2025 - 29 juillet 2025) au cours de laquelle les portes de la CEDEAO resteront ouvertes aux trois pays.

Le Sommet a, par ailleurs, donné mandat aux Présidents Faure GNASSINGBÉ du Togo et Bassirou Diomaye FAYE du Sénégal de poursuivre les négociations avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger jusqu'à la fin de la période de transition afin de les ramener au sein de la CEDEAO.

Dans l'intervalle, les Chefs d'État et de Gouvernement ont chargé la Commission de la CEDEAO d'élaborer un plan de séparation qui entrera en vigueur si à l'issue de la période de transition les trois pays restaient sur leur position. Dans ce cas, un Conseil des Ministres extraordinaire sera convoqué pour adopter le plan de séparation et définir les modalités des nouvelles relations avec les trois États.

Au terme des travaux du Sommet, le Président Alassane OUATTARA a regagné Abidjan dans la soirée.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 – 07 49 40 00 63

E-Mail : eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci